

PROCÈS-VERBAL DE LA 631^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 4 novembre 2021 à 11 h Local 4214 Albert-Tessier, UQTR

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier (via Zoom)
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX631-04-11-2021-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 630^e réunion
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS d'octobre
6. Rapport des officières et des officiers
7. Tutelle – Département des sciences infirmières
8. Tâche – Retour d'un congé de maternité ou de maladie
9. Forum des partenaires
10. Contribution au Noël du pauvre
11. Négo 2022
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine réunion : 18 novembre 2021
14. Clôture de la réunion

CX631-04-11-2021-01 **Ouverture de la réunion**

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion. Il indique que le trésorier se joint à l'équipe via Zoom.

CX631-04-11-2021-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CX631-04-11-2021-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 630^e réunion
CX630 – 21 octobre 2021**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 630^e réunion du comité exécutif tenue 21 octobre 2021.

CX631-04-11-2021-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le président indique avoir interpellé le recteur à propos d'une publication sur la page Facebook de l'UQTR. Le recteur est intervenu pour faire retirer la publication.

Le CAU est à contacter des professeur.e.s provenant des autres constituantes du réseau UQ afin de trouver un.e professeur.e désirant être membre du comité de promotion.

CX631-04-11-2021-05 Correspondance et information

1. RAS d'octobre 2021

Le trésorier informe que les retenues à la source du mois d'octobre 2021 ont été payées :

- ARC : 2 556,30 \$;
- MRQ : 4 131,93 \$.

CX631-04-11-2021-06 Rapports des officières et des officiers

Président

- Le président indique que le recteur désire le rencontrer pour discuter des structures de l'institution.
- Le président rencontrera le 5 novembre les syndicats du personnel professionnel et des chargés de cours pour discuter du rôle des professionnels enseignants.
- Le président rencontrera la présidente du Syndicat des chargé.e.s de cours pour discuter de l'état des négociations de leur convention collective.

VPRT et VPAS

- La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPAS discute avec ses collègues de la règle de l'UQTR concernant les voyages à l'extérieur du pays.
- Le VPAS revient sur le dossier concernant le retour après d'un congé de maternité. Le recours à l'arbitrage est envisagé pour que la professeure n'ait pas à payer le 45 h exigé par les ressources humaines. La professeure avait été mal informée des modalités.
- La VPRT indique que le comité des relations de travail conjoint a discuté du projet-pilote concernant les vice-doyen.ne.s. Le doyen de la recherche et de la création, Jean-François Millaire, souhaite une prolongation du projet-pilote afin de ficeler certains détails. Il désire aussi créer un 4^e poste de vice-doyen.ne. Les membres du comité exécutif se prononcent pour la fin du projet-pilote et l'implantation des postes de vice-doyen.ne.s. Il est aussi discuté de l'intégration de la tâche dans la direction pédagogique, et

non pas en services à la collectivité, en se basant sur l'article 10.05 et 10.24 de la convention collective.

- La VPRT revient sur la désignation du doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim (DGAAP) au poste de direction par intérim du Département de management. La VPRT rappelle que son titre doit se lire directeur intérimaire.
- La VPRT souligne que la *Politique-cadre sur l'embauche relative à l'attribution d'auxiliaires d'enseignement dans les cas de surplus d'étudiants dans les groupes-cours* ne doit être modifiée avant la prochaine négociation de la convention collective. Il s'agit du seul document qui spécifie le droit des professeur.e.s et des chargé.e.s de cours sur l'embauche des auxiliaires.
- La VPRT mentionne avoir organisé une rencontre avec le procureur du Syndicat et des professeur.e.s concernant le remboursement des cotisations professionnelles.

VPAU

- Le VPAU a organisé une rencontre préparatoire à la réunion du conseil d'administration de l'UQTR le 25 octobre. Il a notamment été question du gel des admissions des programmes en sciences comptables au campus Drummond et de l'impact sur les professeur.e.s.
- Le VPAU résume la réunion tenue le 3 novembre du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail. La libre circulation sur le campus des personnes se présentant à la clinique multidisciplinaire en santé pour passer le test de détection à la Covid a retenu l'attention. Les membres du comité ont aussi discuté des équipements de laboratoire qui ne figurent pas officiellement sur les listes d'équipement de l'UQTR. Des incidents peuvent se produire si le matériel n'est pas efficacement entretenu. Aussi, le VPAU mentionne qu'un accident impliquant une étudiante et un produit chimique est survenue dans un laboratoire. Un suivi a été fait avec les responsables.

VPSC

- La VPSC mentionne que les membres du Comité des services à la collectivité souhaiteraient organiser une table ronde sur le rôle des directions départementales, notamment dans le processus de la première évaluation des professeur.e.s.
- La VPSC indique que l'Association des professeur.e.s retraité.e.s a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. Le président, Jean Roy, deviendra le nouveau représentant au sein du Comité des services à la collectivité.
- La VPSC souligne que le texte du deuxième bulletin historique du Syndicat est prêt et qu'il sera envoyé en révision linguistique (*c.f. PVCX621-22-04-2021-06*). Le montage aura lieu à la fin du mois.
- La VPSC apporte des précisions sur la conférence donnée par le président de la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université (FQPPU). Celle-ci aura lieu le 10 novembre, seule date disponible pour le président avant plusieurs semaines.

Trésorier

- Le trésorier indique que la réunion annuelle du Comité d'étude du Fonds de défense professionnelle s'est déroulée le 3 novembre. Il présente un résumé du rapport 2020-2021 du Fonds de défense professionnelle des professeurs (FDP). Le Comité a rencontré les courtiers gestionnaires du fonds afin de faire le point sur la dernière année et pour connaître les perspectives pour la prochaine année.
- Le trésorier indique que le Comité d'étude FDP recommande d'apporter une correction d'accord de français dans le nom du Fonds de défense professionnelle, ainsi qu'une modification à l'article 3.d de la règle 3 régissant la gestion du Fonds :

À compter de novembre 2020, progressivement d'ici cinq ans, la partie du FDP investie en fonds communs, en actions ou l'équivalent, devra contenir 100 % de placements socialement responsables. À compter du 30 septembre 2022, elle ne devra contenir aucun investissement dans le secteur des énergies fossiles.

Chaque année, les courtiers doivent présenter la liste des placements socialement responsables détenus dans le portefeuille (incluant le % de placements socialement responsables par rapport à la partie du FDP investie en fonds communs, en actions ou l'équivalent), leur rendement annuel et les critères utilisés pour effectuer lesdits placements.

Les membres du comité exécutif feront la recommandation au conseil syndical de modifier la règle 3 et d'apporter une correction au nom du Fonds.

- Le trésorier présente l'état des résultats 2021-2022 au 31 octobre 2021.
- Le trésorier présente le journal des dépôts directs au 31 octobre 2021. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

Secrétaire

- La secrétaire indique avoir revu le document *Critères, méthode et modalités d'évaluation 2021-2022 pour la promotion des professeurs et professeures*, avec son collègue membre du comité de promotion, le professeur Étienne St-Jean. Le document sera déposé pour adoption à la commission des études du 16 novembre.
- La secrétaire confirme qu'une séance d'information sur la promotion à l'UQTR se tiendra le jeudi 2 décembre. Le VPAU lancera une invitation aux professeur.e.s dans les prochains jours. Pour sa part, l'UQTR fera sa formation le 7 décembre. Des discussions ont eu lieu avec le vice-rectorat aux études et à la formation (VREF) et le Service des ressources humaines (SRH) pour mettre en commun les deux formations l'an prochain.
- La secrétaire annonce avoir travaillé sur la rédaction de la règle 19 régissant l'adoption de lettres d'entente. Une ébauche sera d'abord envoyée aux membres du comité des relations de travail, puis aux membres du comité exécutif. Le conseil syndical pourra par la suite en être saisi.
- La secrétaire émet l'idée que le Syndicat entreprenne une campagne de valorisation du rôle des professeur.e.s. Elle rencontrera des professeur.e.s spécialisé.e.s en communication pour évaluer les possibilités.
- La secrétaire informe ses collègues avoir reçu une maquette de la part de *Axe Design graphique* pour la consultation du bulletin *L'Œil ouvert* sur le

site Internet du Syndicat. Des tests seront menés pour juger de l'efficacité du projet proposé.

CX631-04-11-2021-07 Tutelle – Département des sciences infirmières

La secrétaire se retire de la réunion pour ce point.

La VPRT indique qu'une rencontre s'est tenue avec le VPAS, le président et les membres responsables de l'accompagnement du département (Jo Ann Lévesque, Normand Richard, Doris Johnston et Frédéric Langlois), ainsi que le directeur du Service des ressources humaines, Mathieu Desjardins, et le doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim (DGAAP), Vincent Cantin. Une lettre d'entente proposant la prolongation de la tutelle est discutée. Les membres du comité exécutif sont d'avis qu'une rencontre avec les professeur.e.s et le Syndicat est primordiale pour discuter d'un plan de sortie et que ces professeur.e.s doivent avoir accès au rapport sur l'état de la tutelle.

La VPRT poursuit avec l'affichage de postes au Département des sciences infirmières. Le département ne peut ouvrir de poste de professeur.e.s en raison de la tutelle, mais l'administration de l'UQTR a tout de même ouvert deux postes de spécialistes. La VPRT indique que la description de tâches est problématique. L'administration de l'UQTR sera interpellée pour qu'elle se justifie.

CX631-04-11-2021-08 Tâche – Retour d'un congé de maternité ou de maladie

La VPRT indique qu'une rencontre entre les membres du comité exécutif et le procureur du Syndicat sera organisée sous peu afin de discuter des nombreux enjeux soulevés par l'organisation de la tâche au retour d'un long congé ou de maladie. Le Syndicat et le Service des ressources humaines ne s'entendent pas sur le calcul de la modulation de la tâche.

Après discussions, et en se basant sur les lettres d'entente Covid, les membres du comité exécutif sont d'avis que le calcul de la modulation de la tâche doit se faire par session.

CX631-04-11-2021-09 Forum des partenaires

Le président informe ses collègues que les cinq syndicats des personnels de l'UQTR ont décidé de se retirer du Forum des partenaires. Le président indique que les syndicats ont fait le constat qu'ils sont plus informés que consultés. Les décisions se prenant au conseil d'administration de l'UQTR ont un impact sur le personnel de l'UQTR. Ces décisions sont communiquées par la suite, quand elles le sont, et qu'elles placent les syndicats devant le fait accompli, sans aucune place laissée à la participation dans la réflexion. Le président rappelle que le Forum a été créé en 2015 dans le but de développer une dynamique de collaboration entre les syndicats et la direction de l'UQTR. Pour les cinq syndicats, le Forum des partenaires n'existe plus.

CX631-04-11-2021-10 Contribution au Noël du pauvre

Le président présente la demande à contribuer à la campagne de collecte de fonds de l'UQTR pour le Noël du pauvre édition 2021. Il indique aussi que les quatre autres syndicats des personnels de l'UQTR désirent se dissocier de la campagne de l'UQTR et de verser une contribution commune au nom de l'Intersyndicale.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent intéressés à contribuer à la campagne 2021 du Noël du pauvre en se basant sur le don émis en 2020 (c.f. PVCX611-15-10-2020-10) et de le faire uniquement au nom des professeur.e.s.

CONSIDÉRANT la campagne de collecte de don du Noël du pauvre ;
CONSIDÉRANT la règle 2 régissant la gestion des dépenses imprévues au budget initial du Syndicat des professeurs et des professeures ;
CONSIDÉRANT le don versé par le SPPUQTR en 2020 ;
CONSIDÉRANT la volonté de l'Intersyndicale de se dissocier de l'UQTR pour l'émission d'un don ;
CONSIDÉRANT la volonté du comité exécutif de contribuer uniquement au nom des professeur.e.s ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de contribuer à la campagne du Noël du pauvre pour un montant de 4 \$ par professeur.e en activité au 1er septembre, soit 459, ce qui représente un don total de 1 836 \$ et le faire au nom des professeur.e.s de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX631-04-11-2021-11 Négo 2022

Les membres du comité exécutif échangent sur les sondages et le calendrier de travail.

Le sondage #2 sur les professeur.e.s clinici.e.ne.s a été envoyé le 1^{er} novembre avec comme date limite le lundi 8 novembre. Une rencontre sera organisée avec ces professeur.e.s le vendredi 10 décembre.

Le sondage #3 sur les tâches d'enseignement sera envoyé le lundi 8 novembre avec comme date limite le lundi 15 novembre.

CX631-04-11-2021-12 Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

CX631-04-11-2021-13 Date de la prochaine réunion

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 18 novembre 2021.

CX631-04-11-2021-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 12.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre